

4. Janvier 2024

## "Les œuvres de justice"

1Jn 3,7-10

*Petits enfants, que nul ne vous égare : celui qui pratique la justice est juste comme lui, Jésus, est juste ; celui qui commet le péché est du diable, car, depuis le commencement, le diable est pécheur. C'est pour détruire les œuvres du diable que le Fils de Dieu s'est manifesté. Quiconque est né de Dieu ne commet pas de péché, car ce qui a été semé par Dieu demeure en lui : il ne peut donc pas pécher, puisqu'il est né de Dieu. Voici comment se manifestent les enfants de Dieu et les enfants du diable : quiconque ne pratique pas la justice n'est pas de Dieu, et pas davantage celui qui n'aime pas son frère.*

Écoutons attentivement les avertissements de saint Jean !

Nous ne pouvons comprendre la vie dans sa totalité que si nous apprenons à reconnaître la lumière et les ténèbres. Si nous prétendons qu'il n'y a pas de ténèbres, nous vivons dans l'illusion et dans nos propres idées. En revanche, si nous sommes incapables de percevoir la lumière, notre esprit s'assombrit et notre âme s'attriste. Un équilibre sain est nécessaire. Pour cela, nous avons le meilleur exemple dans l'Écriture Sainte, qui nous donne la lumière et, en même temps, n'omet pas de mentionner les dangers dans lesquels nous, les hommes, pouvons tomber, afin que nous puissions prendre les mesures appropriées.

Comme le souligne l'apôtre Jean dans la lecture d'aujourd'hui, nous pouvons être trompés. C'est pourquoi il est si important que nous restions fidèles à la foi qui nous a été transmise par la Tradition, qui est un grand don de Dieu. En ce sens, il est également nécessaire de rejeter tout ce qui peut nous induire en erreur. Dès que nous l'identifions comme trompeur, nous devons nous en détourner et ne plus l'écouter, mais nous concentrer sur l'essentiel.

Dans la lecture d'aujourd'hui comme dans celle d'hier, il est fait mention de la justice que nous devrions pratiquer. D'une manière générale, la justice veille à ce que chacun reçoive ce qui lui est dû et évite les préférences. La pratique des vertus sera toujours une collaboration active de notre part pour que le bien grandisse dans ce monde et dans notre âme. La vertu forme une personne et la rend de plus en plus résistante à la corruption.

Si nous prenons au sérieux le principe de la justice, qui veut que chacun reçoive son dû, nous pouvons nous rendre compte que nous, en tant que chrétiens, ne sommes pas seulement appelés à pratiquer les œuvres de justice dans la vie naturelle, mais aussi dans la vie surnaturelle. En ce sens, c'est aussi une œuvre de justice que d'apporter aux gens l'Évangile et les valeurs qui en découlent, parce qu'elles sont liées à leur salut éternel et que chacun a le droit de les recevoir.

Nous pouvons également appliquer ce concept de justice à Dieu lui-même. Compte tenu de son infinie bonté et de tout le bien qu'il a fait pour nous, il est juste que nous lui rendions la pareille en l'honorant et en l'aimant.

Plus nous nous consacrons aux œuvres de justice, plus les œuvres du diable sont détruites. Plus la lumière de Dieu entre en nous, chassant les ténèbres, moins le diable a de place. Plus nous serons fervents dans la pratique des vertus, plus nos âmes seront ornées. Ainsi, il sera de plus en plus difficile pour le diable de trouver un chemin pour sortir des ténèbres.

Nous devons être vigilants et permettre au Seigneur de purifier de plus en plus nos âmes et de nous fortifier dans les bonnes œuvres.

La deuxième partie de la lecture d'aujourd'hui, où saint Jean affirme que *"il ne peut donc pas pécher, puisqu'il est né de Dieu"*, doit être bien comprise. Malheureusement, ce n'est pas que nous, chrétiens, soyons déjà exempts de péché. L'apôtre fait certainement référence au péché permanent et à l'obstination dans le péché. S'il s'agit d'un péché grave, commis en pleine conscience, ce sera un péché mortel. Dans un tel état, Dieu ne

peut pas habiter en nous, et son Esprit nous avertit constamment d'en sortir et de revenir à lui.

Saint Jean nous donne un autre critère pour distinguer les enfants de la lumière des enfants des ténèbres : les premiers s'efforcent de pratiquer la justice et d'aimer leurs frères et sœurs. C'est un indicateur de l'esprit qui nous habite et du fait que nous servons vraiment le Seigneur. Ce critère nous invite à nous évaluer, à nous demander si nous nous relâchons dans notre marche ou si nous avançons avec persévérance. Il est important que nous fassions cet examen de conscience, car nous ne voulons pas être trompés ou induire les autres en erreur.